

**SOCIETE TUNISIENNE DES MARCHES DE GROS
« SOTUMAG »**

La Société Tunisienne des Marchés de Gros « SOTUMAG » porte à la connaissance de ses actionnaires et du public que son Assemblée Générale Extraordinaire du 21 juin 2010 a décidé d'augmenter le capital social pour le porter de **9 000 000 dinars à 12 000 000 dinars**, et ce, par incorporation de réserves pour un montant **de 3 000 000 dinars** et l'émission de **3 000 000 actions nouvelles gratuites** de nominal **1** dinar chacune. Ces actions seront attribuées aux détenteurs des **9 000 000** actions anciennes composant le capital social actuel **à raison d'une (01) action nouvelle gratuite pour trois (03) actions anciennes** et ce, à partir du **05 juillet 2010**.

Jouissance des actions nouvelles gratuites :

La date de jouissance des actions nouvelles gratuites est fixée au **1^{er} janvier 2010**.

Cotation en Bourse :

- Les actions anciennes de la « SOTUMAG » (Mnémonique : MGR ; code ISIN : TN0006580013) seront négociables en Bourse, droits d'attribution détachés, à partir du **05 juillet 2010**.
- Les nouvelles actions gratuites seront négociables en Bourse à partir du **05 juillet 2010** sur la même ligne de cotation que les actions anciennes auxquelles elles seront assimilées dès leur création.
- Les droits d'attribution (Mnémonique : MGR10) seront négociables en Bourse à partir du **05 juillet 2010**.

Prise en charge par la STICODEVAM :

Les actions nouvelles gratuites seront prises en charge par la STICODEVAM à partir du **05 Juillet 2010**.